



Bertrand Deslauriers
ATTORNEYS/AVOCATS

J.F. Bertrand (Avocat)

Toutes questions relatives aux deux domaines du droit reliées à l'immigration et à la citoyenneté canadienne

83 Saint-Paul Ouest,
Montréal (Québec)
H2Y 1Z1 - CANADA
Tél: (514) 842-8051
Contact: jf@bdia.ca



MAGHREB CANADA EXPRESS

15^{ème} année, Vol. XV, N° 11, NOVEMBRE 2017 www.maghreb-canada.ca - Tél. : 514-576-9067

BESOIN D'UNE HYPOTHÈQUE ?

CONTACTEZ-NOUS

BADRE IZOUGGAGHEN

Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé

Cell.: 514 991-7738

Courriel: badre@mtgcentr.com
514-990-0391
10345 Papineau suite 220,
Montréal, QC, H2B 2A3

Une façon intelligente d'obtenir une hypothèque



Notre journal est à la Recherche de Vendeurs et de Vendeuses de Publicité

Commission allant de 15% à 25%

Et vous toucherez la commission tant et aussi longtemps que votre client affiche sa Publicité au Journal !

Écrire à :
elfouladi@videotron.ca

VOTRE PUBLICITÉ ICI

Pour un prix minimum et une portée maximum

Appelez au
514-576-9067
Ou envoyez-nous
un Courriel
(info@maghreb-canada.ca)

Édition Novembre 2017

Montréal - Élections municipales

RENDRE À CODERRE CE QUI REVIENT À CODERRE

(Page 3)

À LIRE ÉGALEMENT

UN MOIS AU MAGHREB
Satellite Mohammed VI-A : Le Maroc devient le 3ème pays arabo-africain à disposer d'un satellite d'observation de la Terre (Page 5)

UN MOIS EN AFRIQUE
Afrique et sous développement : Des réponses pour une question mal posée (Pages 6 - 7)

NOTRE PETIT VILAGE LA TERRE
France : Le Robin des bois au service des riches (Page 13)

ASSOCIATIONS EN ACTION
Faouzi Metouilli l'un des deux lauréats d'excellence collective 2017 (Page 14)

Photo Maghreb Canada Express

LE SPÉCIALISTE
DES VOYAGES
DE LA OMRA
ET DU HAJ

Alger - Tunis - Casa
Liban - Afrique - Europe - Forfait Sud

مايسترو VOYAGES MAESTRO سفريات

9150, L'Acadie, Suite 203, Montréal (Qc) H4N 2T2 Infos sans frais : 1.888.485.0444

Tél. 514 381-1999

نرحب بجميع الجاليات العربية والمغربية و نؤمن لهم أفضل الخدمات بأحسن الأسعار

Toufic Sleiman
Propriétaire

Titulaire d'un Permis du Québec

Un mois au Québec...



LES HABITATIONS PARTAGÉES

UN PROJET DE COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE ET INTERCULTURELLE

S'ADRESSE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS EN RECHERCHE D'UN LOGEMENT ET AUX RÉSIDENTS QUÉBÉCOIS AYANT UNE CHAMBRE À LOUER.

Le projet des Habitations Partagées de La Maisonnée s'inscrit dans la démarche des Municipalités Amie des Aînés (MADA) de la Ville de Montréal. Elle s'adresse tant aux personnes qui ont une chambre à louer qu'à ceux qui en cherchent une. Briser la solitude des aînés et réduire leur coût de

logement en cohabitant avec des personnes nouvellement arrivées et qui ont soif de s'intégrer sont les impacts majeurs du projet.

Selon Monsieur Eduardo, demandeur colombien, «On saute beaucoup d'étapes en habitant avec une personne locale. Je préfère vivre des différends plutôt que de rester seul sans comprendre ce

qui se passe autour de moi.»

Ce projet est idéal pour les gens ouverts, curieux des autres cultures et qui souhaitent de la compagnie. L'échange et le partage peuvent prendre différentes formes selon les besoins.

Comme l'indique Madame Morency, accueillante, : «Avoir une autre personne

cela met de la vie dans l'appartement quand je me lève le matin et je comprends mieux certaines différences dans les valeurs, les perceptions et les comportements que nous pouvons communiquer et cela vient nous enrichir mutuellement.»

L'encadrement professionnel coordonné par La Maisonnée telles la fiche de cohabitation, les procédures judiciaires, la visite du logement, l'entente de cohabitation et le suivi de ce service de jumelage est apprécié des bénéficiaires. Par ailleurs, Madame Moran, accueillante, explique qu'en plus de ce cadre sécuritaire : « Sans faute, au moment de l'arrivée de celle-ci chez-moi, je la présente à mes voisins immédiats. Ce qui consolide une mesure existante de vigilance entre voisins.»

L'amélioration de ces conditions d'habitation par la cohabitation crée un environnement favorable au vieillissement actif et le bien-être des aînés. Madame Moran souligne : « Mon but est de

vieillir en santé et en paix avec une présence non envahissante, dans un milieu sécuritaire, tout en réduisant mes coûts de logement. »

Si vous désirez en savoir plus sur ce projet, veuillez communiquer à La Maisonnée auprès de Zina Laadj au 514 271.3533 ou par courriel:

zina.laadj@laimaisonnee.org.

La Maisonnée en bref

La Maisonnée offre des services collectifs et individuels en matière d'accueil et d'intégration socioprofessionnelle. Elle accompagne surtout les nouveaux arrivants dans toutes les étapes de leur établissement et de leurs démarches vers l'emploi au Québec. La Maisonnée sensibilise aussi bien la société d'accueil que les immigrants sur les principes et les avantages du vivre-ensemble et du renforcement du lien social.

Source : Pôle Accueil et Intégration, La Maisonnée.

AIDE AUX IMMIGRANTS
ACCUEIL
INTÉGRATION
EMPLOI

6865 Av. Christophe-Colomb
Montréal, Qc. H2S 2H3
T 514 271.3533
F 514 271.1910
info@laimaisonnee.org
www.laimaisonnee.org
f /www.laimaisonnee.org



**DES SERVICES GRATUITS
POUR IMMIGRANTS DEPUIS 35 ANS.**

SERVICE ACCUEIL ET INTÉGRATION

- Information et orientation dans le processus d'immigration, d'installation et sur les démarches à entreprendre auprès des instances de l'immigration
- Écoute et soutien
- Information sur la recherche de logement
- Cours de français pour nouveaux arrivants
- Cours d'anglais pour résidents permanents en recherche d'emploi
- Lutte à la discrimination et défense des droits
- Aide alimentaire, groupes d'achats et informations sur la saine alimentation
- Bienvenue la famille dans le quartier Rosemont La Petite-Patrie
- Soutien aux jeunes
- Déclarations de revenus
- Assermentations
- Bénévolat, activités socioculturelles
- Autres services en lien à l'immigration et l'intégration

SERVICE EMPLOYABILITÉ

- Services d'aide à l'emploi (SAE): Spécialisés, à la carte et selon les besoins ciblés
- Rencontres individuelles : Évaluation des besoins et orientation professionnelle
- Ateliers de recherche d'emploi
- Information sur le marché du travail et traitement des offres d'emploi
- Préparation de CV par compétences, par potentiel et par cible
- Simulation et préparation aux entrevues d'embauche
- Assistance dans les démarches de reconnaissance des acquis professionnels et académiques hors Québec
- Choix de carrière et de formation professionnelle
- Rencontres avec les employeurs, sessions d'information et réseautage professionnel
- Visites d'exploration et d'observation dans les industries et les entreprises
- Placement en emploi et maintien durable en emploi

Suivez-nous pour nos ateliers d'emploi et autres activités d'accueil et d'intégration



**NOUS AVONS 35 ANNÉES D'EXPÉRIENCE
EN MATIÈRE D'IMMIGRATION**

**NOUS ACCUEILLONS PLUS DE 10 000
PERSONNES CHAQUE ANNÉE**

D'un continent à l'autre...

Montréal / Élections municipales

Rendre à Coderre ce qui revient à CoderrePar Abderrahman
El Fouladi

Mais que c'est-il passé ce 5 novembre pour que celui qui croyait avoir redonné "sa dignité" à toute une métropole subisse une défaite aussi cuisante ?

Tous sont tombés des nus. Et plus que l'intéressé, les adversaires, les alliés de toujours, les girouettes et... Surtout ceux qui ont affiché leur allégeance à la dernière minute; tellement la victoire semblait être acquise !

Certes le peuple avait parlé. Mais avait-il besoin de crier si fort comme disait l'autre ?

Alors... Est-ce l'attitude de M. Coderre que certains trouvaient arrogante ? Sur ce point le maire sortant déclara à la presse quelques jours avant le scrutin : « Vous m'avez comme je suis: Avec mes qualités et mes défauts... Mais vous avez quelque chose en moi qui, pendant les quatre dernières années, prenait des décisions, prend des décisions et les assume »

Arrogant ? Il serait plutôt déterminé comme il le souligne lui-même. Et de la détermination, il l'avait semé à tout vent : Dans son bras-de-fer avec les policiers et les pompiers ou dans le lancement de chantiers de construction tout azimut au point de donner à la métropole un visage de ville en état de siège !

Mais contre les inconvénients de tout ce remue-ménage à grande échelle, Le maire semble faire confiance au bon sens de l'électorat ; bon sens qui finira par faire découvrir aux montréalais et montréalaises tout le bien à court et moyen terme de ces grands travaux. Et, semble-t-il avec tous les points marqués auprès des gouvernements provincial et fédéral ainsi que sur la

scène internationale, les désagréments causés par les chantiers de construction ne seraient qu'un lointain mauvais souvenir.

En effet, selon Radio Canada, Denis Coderre aurait ramené l'intégrité à l'Hôtel de Ville, « avait réussi à faire adopter par Québec la loi sur le statut de métropole (la veille du déclenchement des élections) et avait négocié des projets qui verront le jour bientôt, à commencer par le Réseau électrique métropolitain (REM) de la Caisse de dépôt et placement du Québec, dont le projet de loi a été adopté en pleine campagne électorale ».

Tout semble donc indiquer que Coderre avait remis Montréal sur les rails. Et selon le journaliste Michel C. Auger, « *Montréal s'est remise à fonctionner comme une administration publique normale après des années d'errance et de corruption* ». Et le journaliste d'ajouter « *Certaines des initiatives de M. Coderre, comme la création du Bureau de l'inspecteur général, ont été de grandes réussites et doivent être conservées* »

Le message semble donc clair et compréhensible par tous : le Maire est en train de faire bouger les choses aussi bien dans la métropole que pour la métropole auprès de villes-partenaires, des deux autres paliers de gouvernement qu'à travers le réseau mondial des maires.

Concernant ce dernier point, Coderre avait renforcé la position de Montréal dans ce qu'on peut qualifier de diplomatie urbaine qui se ramifie au-delà des frontières nationales pour influencer les grandes décisions aux sein de la communauté internationale. Il faudrait voir M. Coderre évoluer parmi les maires du Monde lors du XII^e Congrès mondial de Metropolis – à Montréal en juin dernier, cherchant à unifier des positions pour envoyer des messages forts quant aux grands enjeux de la

planète dont le changement climatique n'est pas le moindre ! Est-ce ce dernier enjeu qui le motiva pour s'accrocher à la formule E et pour faire d'elle une réussite à tout prix ? sachant ses retombées positives sur la ville de Montréal qui passera dans l'Histoire comme la Ville Verte ayant fait la promotion des énergies propres à travers un sport ?

On ne le saura sans doute jamais vu ce côté compact, voire secret, de l'individu... Et il faut se rendre maintenant à l'évidence que M. et Mme tout le monde ont fait fi de ce bilan concret de M. Coderre, de sa vision future et futuriste, et ce, pour caresser un rêve à un avenir meilleur pour la métropole selon la vision de l'équipe Valérie Plante.

Sans doute le manque de transparence, ajouté à des chantiers de construction qui ne finissent pas de finir; transformant le quotidien des usagers de la route en enfer, auraient poussé l'électorat à opter pour un rêve en plus de 400 promesses électorales dont la plus importante est sans doute la fameuse ligne rose du métro. Viennent ensuite les 300 bus hybrides d'ici 2020, les 12 000 logements sociaux en 4 ans, le remboursement des droits de mutation immobilière, ou « taxe de bienvenue », à quelque 5000 familles, l'instauration d'un tarif social pour les usagers du transport en commun à faible revenu etc... Etc. !

Or pour que l'équipe de la Mairesse, Mme Valérie Plante, vienne à bout de toutes ses promesses électorales, il lui faudrait en exaucer environ 10 par mois ! Ceci sans oublier les aléas hérités de l'administration Coderre dont les chantiers de construction (toujours là) ne sont pas les moindres... De quoi rendre la victoire aussi indigeste que la défaite. Mais nous avons devant nous quatre années pour déchanter ou pour applaudir chaudement la Première mairesse de l'Histoire de Montréal.

© Une production

**LES ÉDITIONS
MAGHREB CANADA***"D'un Continent à l'autre"*

www.maroc-canada.ca

ou

www.maghreb-canada.ca

ISSN 1708-8674**Dépôt légal: 2550843****DIRECTEUR DE
PUBLICATION****Abderrahman EL FOULADI**
elfouladi@videotron.ca
Tél: 514-576-9067**INFORMATION / PUBLICITÉ****Tél : 514-576-9067**

info@maghreb-canada.ca

CHRONIQUEURS

Pr. Abdelfettah El Fatin.

(Maroc)

Dr Mraizika Mohammed,

(France)

Yassine El Fouladi, B.Sc. (Canada)

Mustapha Bouhaddar, Écrivain

(France)

ÉDITORIALISTE

A. El Fouladi

IMPRESSION:**Hebdo Litho, Saint-Léonard**
(Montréal)

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Québec (Canada), depuis le 1^{er} juillet 2003. Il est le seul de sa catégorie à être distribué aussi bien à Montréal et ses environs que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), depuis sa fondation en juillet 2003.

**Maroc****Canada****Info**

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Favoriser l'entraide citoyenne

Entrée en vigueur du règlement sur les travaux bénévoles de construction le 23 de ce mois de novembre

Le gouvernement du Québec vient d'annoncer que le Règlement sur les travaux bénévoles de construction entrera en vigueur le 23 novembre prochain. Celui-ci vise à donner davantage de flexibilité en ce qui concerne l'exécution de ces travaux et à favoriser l'entraide citoyenne, tout en assurant la sécurité des travailleurs bénévoles et des usagers. Il s'agit du tout premier règlement qui vient baliser ce genre de travaux.

La députée de Bellechasse, ministre responsable du Travail et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, Mme Dominique Vien, a présenté les modalités de ce règlement le 8 novembre courant à l'Assemblée nationale. Elle était alors accompagnée de la présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), Mme Manuelle Oudar et de Mme Audrey Murray, vice-présidente Service à la clientèle et développement à la Commission de la construction

du Québec. (...)

Faits saillants

- Lors de la période de consultation de 45 jours ayant suivi la publication du Règlement à la *Gazette officielle du Québec*, 65 mémoires et commentaires ont été déposés. À la lumière de ceux-ci, il s'est avéré que le Règlement allait parfois plus loin que l'objectif et créait de l'inconfort. Ainsi, le Règlement final, qui entrera en vigueur le 23 novembre, répondra davantage au principe d'entraide qui a guidé la démarche ainsi qu'aux besoins des personnes et des organisations concernées.
- Le Règlement détermine les conditions et les modalités d'exclusion des travaux bénévoles de construction visés par la Loi R-20, Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, dans le secteur résidentiel et dans le secteur institutionnel et commercial. Il prévoit des exclusions différentes selon le bénéficiaire

des travaux.

- Ce règlement vise tout d'abord à mieux encadrer les travaux bénévoles pouvant être réalisés pour des organismes de bienfaisance enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada. Tous les types de travaux bénévoles seront permis pour ces bénéficiaires, qu'ils concernent la construction, la fondation, l'érection, la réparation, la rénovation, la modification ou la démolition. Les bénévoles devront toutefois être titulaires de certificats de compétences délivrés par la Commission de la construction du Québec pour certains travaux, comme les travaux de charpente, d'électricité, de plomberie, de couverture, d'isolation et d'étanchéité.
- Le Règlement prévoit que seuls des travaux mineurs d'entretien et de réparation pourront être effectués bénévolement pour des organisations parapubliques (écoles, centres de la petite enfance, etc.) et autres organisations à but non lucratif, pour des propriétaires-occupants de duplex, de triplex ou de quadruplex et d'immeubles en copropriété d'au plus

quatre unités ainsi que pour des entreprises de moins de 10 salariés. Par exemple, il sera possible de réparer un mur de gypse, de rafraîchir un mur existant et de sabler et vernir des planchers de bois.

Le gouvernement du Québec souligne l'importance d'assurer la protection des bénévoles et des bénéficiaires visés par les travaux bénévoles. Les bénéficiaires sont donc invités à souscrire aux assurances nécessaires, tant auprès de la CNESST qu'en matière de responsabilité civile. La CNESST déploiera différents moyens de communication et créera des outils d'accompagnement afin d'informer et de sensibiliser les travailleurs et les employeurs quant à leurs responsabilités et aux règles qui régissent l'implication des travailleurs bénévoles, notamment par des capsules infographiques et des infolettres.

Source : *Cabinet de la ministre responsable du Travail et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches*.

Marocains Du Monde

Abdelhaq Sari conseiller de ville pour le district Marie-Clarac (Montréal-Nord)



Félicitations à M. Abdelhaq Sari pour son élection au poste de conseiller de ville pour le district Marie-Clarac (Montréal-Nord) auprès de la Mairesse Christine Black.

Rappelons que ce jeune père de famille, natif de Rabat (Maroc) qui est arrivé au Québec en 2002, est conseiller en analyse et contrôle de gestion à la Ville de Montréal depuis 2012. Il est également chargé de cours à l'École de Science de la Gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG-UQAM) depuis 2007.

M. Sari est très engagé dans la société civile et il siège dans plusieurs

conseils d'administration comme celui de l'association Soleil Des Orphelins SDO dont il assure la Présidence depuis 2014 et qui parraine plus de 850 orphelins répartis entre l'Afrique et le Canada; notamment au Maroc et en Tunisie.

M. Sari nous avait confié en septembre dernier qu'il embarque en politique municipale avec pleins de projets en tête pour Montréal-Nord où il s'engage, avec l'appui de la Mairesse Christine Black et de son équipe, à « mettre en place une expérience et une participation citoyennes »

Bonne chance de M. Abdelhaq Sari.

La Rédaction.

Mise en orbite du satellite Mohammed VI-A

Le Maroc devient le 3^{ème} pays arabo-africain à disposer d'un satellite d'observation de la Terre

Le mercredi 8 novembre 2017, le lanceur européen Vega a mis en orbite le satellite marocain de l'observation de la Terre, baptisé Mohammed VI-A. (1)

Dans un communiqué publié à ce sujet, Arianespace, une société chargée de la commercialisation des lancements, la fusée Vega a décollé du centre spatial Guyanais (CSG) de Kourou à 1H42min (GMT). La séparation s'est opérée 55mn et 33 secondes après le décollage.

La mise en orbite du satellite Mohammed VI-A permet au Maroc de d'occuper une place au sein du club fermé et très restreint des pays ayant des satellites mis en orbite, et surtout de décrocher une place parmi les pays africains maîtrisant la technologie spatiale. En effet, le Maroc rejoint ainsi l'Afrique du Sud et l'Égypte, qui étaient jusqu'au mercredi 8 novembre 2017, les seules puissances africaines disposant d'un satellite d'observation de la Terre.

Selon les informations disponibles à ce sujet, le satellite Mohammed VI-A est l'un des deux satellites- de type pléiade- que la France s'est engagée à livrer au Maroc en vertu d'un accord signé, en 2013. Cet accord porte sur l'achat et le

lancement de deux satellites qui devaient être construits pour le compte du Maroc par une division spécialisée du Groupe Airbus et l'entreprise franco-italienne « Thales Alenia Space », pour un montant global de l'ordre de 500 million Euros. Le premier satellite Mohammed VI-A a été mis en orbite et le second satellite- Mohammed VI-B le sera au début de l'année 2018.

Dans son communiqué, Arianespace a indiqué que le satellite Mohammed VI-A servira, notamment, « aux activités cartographiques et cadastrales, à l'aménagement du territoire, au suivi des activités agricoles, à la prévention et à la gestion des catastrophes naturelles, au suivi des évolutions environnementales et de la désertification ainsi qu'à la surveillance des frontières et du littoral ».

Par ailleurs, et dans une déclaration faite le 26 octobre dernier, l'ambassadeur du Maroc auprès de l'Union Européenne, M. Ahmed Réda Chami, a fait savoir que le système Pléiades « permettra de voir ce qui se passe sur le territoire, notamment en matière de météo, de surveiller les pilliers de sable sur nos côtes. Ils nous permettent aussi de surveiller ce qui se passe à nos fron-

tières ».

Enfin, il sied de souligner que les deux satellites marocains- Mohammed VI-A et Mohammed VI-B- permettront au Maroc d'accéder à une technologie de pointe qui lui permettra d'exploiter un système très avancé d'imagerie à très haute résolution en trois dimensions. Le Maroc se donne ainsi les moyens technologiques requis pour une parfaite observation- surveillance - de son territoire et de ses frontières, ainsi que les outils scientifiques requis pour une meilleure connaissance de ses ressources naturelles. En outre, ces satellites permettront au Maroc de mieux gérer son expansion urbanistique et de réaliser les études de faisabilité des grands projets de développement dont notamment les tracés pour les routes et les voies ferrées.

La Rédaction

Note : (1) Le satellite a été réalisé par le consortium Thales Alenia Space et Airbus pour le Royaume du Maroc. Il s'agit du dixième tir de l'année, et du onzième avec le lanceur Vega depuis le début de son exploitation au CSG en 2012, avait souligné lundi Arianespace.



Première consultation téléphonique gratuite

Me Nawal Benrouayene
(Avocate-Lawyer)



Tél.: 450-396-4004 ou 514-699-1888
info@benrouayene-avocat.com
http://www.benrouayene-avocat.com

1384. boulevard Jean-Talon Est, #204, Montréal (Métro Fabre)
45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)
383, Cartier Ouest, Laval H7N 2K5

Trois
adresses

ÉCOLE DE CONDUITE AMEL

Reconnue par la SAAQ
Instructeurs qualifiés et expérimentés

Cours jour, soir, fin de semaine. Instruction en Français, Anglais ou Arabe

Deux succursales pour mieux vous servir!

6955, Bd Lacordère, suite 304
Saint-Léonard, (QC) H1T 2K5
Bus 32
Tél.: (514) 510-0880

3300, Bd Rosemont, suite 100
Montréal (QC) H1X 1K2
Bus : 67, 197 et 467
Tél.: (514) 729 6330

EXAMEN

Nous louons les Voitures
(Automatiques / manuelles)
pour l'examen

Maghreb Canada Express est à la Recherche de Vendeurs et de
Vendeuses de Publicité

Commission allant de 15 % à 25 %

Et vous toucherez la commission tant et aussi longtemps que votre client affiche
sa Publicité au Journal !

Écrire à : elfouladi@videotron.ca



Afrique et Sous-développement

Des réponses pour une question mal posée

Il est évident qu'une question mal posée ne pourra jamais nous amener à trouver les clés pour les solutions appropriées. Cette remarque de portée générale s'applique chaque fois que l'on s'intéresse d'une façon sérieuse aux actions proposées pour s'attaquer au cercle vicieux du sous-développement, dont souffrent presque tous les pays africains.

Le 8^{ème} forum Afrique Expansion qui a eu lieu à Montréal, les 2 et 3 octobre 2017, figure parmi les multiples adresses que propose le monde développé, notamment, pour débattre le sous développement et les multiples défis auxquels se trouvent confrontée l'Afrique. Souvent présenté comme un continent disposant de richesses naturelles énormes et de ressources humaines non négligeables, ce continent n'arrive pas encore à enclencher le processus qui lui permettra de surmonter les obstacles majeurs qui se dressent devant son décollage économique et partant, briser le cercle vicieux du sous développement.

Ainsi, le Canada figure depuis des années parmi la liste des pays développés qui proposent des initiatives, sous formes de rencontres entre opérateurs privés et décideurs gouvernementaux africains et canadiens, pour des mises en relations économiques ou commerciales. L'objectif étant de créer une forte synergie pour contribuer au développement de l'Afrique.

Pour atteindre le même objectif, le Japon agit dans le cadre du TICAD. La Chine et l'Inde organisent des sommets avec les pays africains. L'Union Européenne rencontrera, à la fin du mois prochain à Abidjan, les pays membres de l'Union Africaine, dans le cadre du sommet UE/UA.

Le G20 a érigé en priorité l'initiative proposée en juin dernier par la Chancelière allemande, Mme Angela Merkel, pour le développement du continent africain.

L'université de Californie Sud propose un grand forum intitulé « African Global Economic and development ».

Des dirigeants africains ont mis la

main à la pâte et proposé, eux aussi, leur propre plan en 2001, sous le nom du NEPAD.

A l'issue de ces rencontres de haut niveau, on adopte, généralement, une feuille de route pour le développement de l'Afrique et on annonce publiquement des aides financières remboursables ou non, parfois substantielles, et de l'assistance technique sous forme d'expertise ou d'octroi de matériel pour la mise en œuvre des actions proposées pour le développement des pays africains, comme si le développement n'est qu'une question purement technique ou économique.

L'évaluation sereine et objective des éditions passées de ces rencontres internationales débouche sur le même constat : l'approche, proposée dans le cadre de ces initiatives n'a donné, jusqu'à présent, aucun résultat tangible et encourageant. Pire encore, elle a eu tendance à aggraver les causes du sous-développement des pays africains (concentration des richesses entre les mains d'une élite restreinte produite par le système politique, dépendance technologique et commerciale vis-à-vis des pays donateurs, aggravation de la dette extérieure etc)

Tous les pays du monde développé considèrent, au moins publiquement, le développement du continent africain comme une question prioritaire et urgente. L'aide publique au développement (APD) octroyée par les pays développés réserve une place de choix à l'Afrique. Les organisations internationales accordent une importance cruciale au même continent.

Depuis le milieu de la décennie 70 du siècle dernier, la majorité écrasante des pays africains a bénéficié d'énormes enveloppes financières remboursables ou non (prêts à des conditions spéciales qui en font presque des dons) et une assistance technique dont les principaux coûts sont supportés par les pays donateurs ...). En dépit de ces énormes moyens mis à leur disposition, les pays africains (à l'exception de l'Afrique du Sud) sont toujours classés parmi les pays fortement sous-développés et les contrées les plus

pauvres au monde.

Le classement des pays par l'IDH (indice de développement humain) place les pays africains dans les derniers rangs. En 2016, aucun pays africain ne figura parmi les 60 premiers pays. L'Ile Maurice y a occupé le 63^{ème} rang et les Seychelles viennent juste après en s'offrant la 64^{ème} place. Dans le même classement, Israël s'est adjugé le 19^{ème} rang. Evidemment, les 20 premières places sont occupées par les pays développés européens ou autres.

Une aide occidentale substantielle multiforme pour des résultats qu'on pourrait même qualifier de pervers ou au moins dérisoires se situant largement bien en deçà du souhaitable. Quelles sont les causes de cet échec qui aggrave et élargit le fossé entre l'Afrique et le monde développé ? Faut-il fermer les yeux et continuer sur cette voie occidentale qui permet le gaspillage des moyens et des efforts sans que les peuples africains puissent imposer leur divorce avec le sous-développement, la pauvreté et la précarité ? Ou bien accepter cet état de choses en considérant la situation des pays africains comme une fatalité complètement indépendante de la volonté de l'Homme et attendre un « cadeau du ciel » ?

Il y a 45 ans, l'historien Walter Rodney (1942-1980) a estimé que c'est l'Europe qu'il faut incriminer lorsqu'on évoque le sous-développement de l'Afrique. Pour lui, les pays européens, qu'il qualifia d'impérialistes, ont volé à l'Afrique son développement.

A l'époque, W. Rodney a essayé de démontrer que les causes du sous-développement de l'Afrique sont le commerce des esclaves (traite négrière), le colonialisme et par la suite le néocolonialisme. Aujourd'hui, la traite négrière et le colonialisme font partie d'un passé lointain, mais le sous développement de l'Afrique persiste et reste d'actualité.

En 1972, la thèse soutenue par W.Rodney pourrait paraître pertinente pour certains à cause du fait que la majorité écrasante des pays africains venaient de recouvrer leur souveraineté à la faveur d'une large vague d'indépendances. Evidemment, forcées de se retirer physique-

ment de l'Afrique (administration directe et sur place), les puissances coloniales n'ont pas été contraintes de renoncer à leurs intérêts. La direction effective et les centres de prise des décisions stratégiques pour l'Afrique se délocalisaient pour être implantés dans les principales capitales européennes. L'Europe quitta l'Afrique, refaite selon une carte qui constituait une véritable bombe à retardement. Les événements dramatiques qu'ont connus le Rwanda et le Burundi au milieu de la décennie 90 du siècle dernier en sont une parfaite illustration.

L'Histoire nous montre clairement que les civilisations ont dû passer par des phases (ou cycles) marquées par la consolidation du pouvoir, la croissance, la léthargie, le déclin et souvent la disparition pure et simple. Ibn Khaldoun (1332-1406), un éminent penseur maghrébin s'est intéressé au devenir des dynasties qui se sont succédé au Maghreb durant le Moyen Age. Pour Ibn Khaldoun, le niveau de prospérité économique d'une dynastie et sa disparition au profit d'une autre dépendent du degré de la cohésion sociale, soutenue et renforcée par un pouvoir fort et accepté par la population. Ibn Khaldoun a pu observer que les dynasties maghrébines passèrent par des cycles qui les amènent au déclin et à la disparition. Une fois évincée du pouvoir, une dynastie ne pouvait jamais renaître de ses cendres.

Évidemment et c'est une des principales lois de la nature, les hommes passent pour ne jamais revenir, mais les pays restent et peuvent prospérer après le déclin et vice versa.

C'est le cas de l'Allemagne et du Japon, deux pays complètement détruits ou quasiment anéantis à l'issue de la seconde guerre mondiale et qui ont pu être reconstruits au bout de quelques années seulement. Ces deux pays ont pu même se positionner parmi les puissances industrielles du monde. L'Allemagne et surtout le Japon qui ont perdu leurs infrastructures économiques et des milliers de main d'œuvre ne figu-

À suivre : Page 7



Afrique et Sous-développement

Des réponses pour une question mal posée (Suite de la page 6)

rent pas parmi les pays riches en matières premières. Malgré ces contraintes et autre, ils ont reconquis leur place parmi les pays hautement développés de la planète. Au même moment historique, les nouveaux dirigeants de la majorité des pays africains qui venaient de se soustraire du joug colonial ne cessaient de promettre un « avenir radieux » pour leurs pays.

Presque 60 ans après leur indépendance, les pays africains restent fidèles et attachés à leur statut de pays sous développés et arriérés, tandis que l'Allemagne et le Japon comptent, aujourd'hui et depuis des années, parmi les pays leaders de ce monde et principaux pourvoyeurs d'aide au développement. La Corée du Sud et le Singapour sont d'autres exemples à citer lorsqu'on doit étudier le développement et les conditions requises pour la réussite de ce processus.

Sans aller plus loin et inventorier les causes du sous-développement et les conditions du déclenchement du processus de développement et du décollage économique on peut, d'ores et déjà, affirmer sans risque de se tromper, que le développement ne dépend pas uniquement de ressources naturelles. C'est un processus dont le coefficient de réussite dépend essentiellement d'autres facteurs. Des facteurs non économiques et des valeurs communes tels que le système politique, la qualité et la compétence des leaders ainsi que les rapports entre les classes hégémoniques ou dominantes et le reste de la population (couches et classes dominées).

Le développement est sa négation dépendent de l'action de l'Homme. C'est une réalité irréfutable. Négliger

ou réfuter ce lien de causalité entre l'Homme et le développement est le premier pas vers l'aggravation du sous développement. En 1972, soit 8 ans avant sa mort, W.Rodney a tenté de répondre à une question qu'il s'est posé « How Europe underdeveloped Africa ». Aujourd'hui, ceux qui s'intéressent à l'histoire politique et économique de l'Afrique depuis l'indépendance seront certainement amenés à se poser une autre question plus pertinente à savoir « comment les africains ont sous-développé l'Afrique ».

Actuellement, l'Afrique est le continent le moins avancé de la planète. Presque tous les pays africains sont confrontés à toutes sortes de problèmes complexes et à plusieurs variables. Selon certaines recherches, presque 90% de ces problèmes sont d'origine humaine. Pourtant, l'Afrique est le principal exportateur des matières premières au monde. Un dixième des réserves pétrolières de la planète sont logés dans le sous sol africain.

Un autre paradoxe s'invite lorsqu'on examine la situation économique sociale de l'Afrique : une élite restreinte très riche et des États et des populations pauvres et surendettés.

Prenant en considération tout ce qui précède, il paraît clairement que le sous-développement est le résultat de l'interaction entre plusieurs facteurs dont l'absence de leaders visionnaires et largement écoutés, la concentration des richesses entre les mains d'une couche sociale très réduite et quasiment fermée (rapports familiaux et de clientélisme).

Cette couche fait de la politique un métier lucratif et essaie de dominer toutes les sphères du pouvoir en pla-

ce (législatif, exécutif et judiciaire en plus des mass médias) et toutes les activités économiques rentables et, notamment les activités de rente dont les profits sont certains. Une couche sociale opportuniste, tentaculaire et inqualifiable. Dans les pays sous développés, l'homme politique est à la fois un haut responsable gouvernemental, un député, un propriétaire foncier, un grand exploitant agricole, un promoteur immobilier, un banquier et un industriel.

Le cumul de fonctions souvent incompatibles, l'obsession du pouvoir, les biens mal acquis, le déficit démocratique et l'absence du libre jeu de la libre concurrence caractérisent l'ensemble des pays sous développés.

Évidemment, la liste des causes du sous développement en comprend d'autres dont notamment la mauvaise gouvernance, les lourdeurs administratives, la concentration des pouvoirs, une justice entièrement soumise au politique.

Les relations internationales se fondent sur des principes dont l'égalité entre les partenaires, le respect de la souveraineté des États et la non-ingérence dans les affaires intérieures des États. Or, tous les facteurs et les causes du sous développement sont protégés par ces principes qui régissent les relations internationales. Aucun État au monde ne peut se permettre d'imposer à un autre État de revoir la redistribution des richesses au profit des couches les plus démunies. Aucun État ne peut exiger d'un autre État de démocratiser son système politique. Les pays européens et les autres États pourvoyeurs de fonds ne peuvent traiter qu'avec les régimes en place.

Les États développés pourvoyeurs de fonds savent pertinemment que,

jusqu'à présent, l'aide fournie n'a aucun impact déterminant sur le développement des pays récipiendaires. Malgré ce constat souvent non avoué, les pays développés sont contraints de continuer de traiter avec les pouvoirs en place puisqu'ils ne peuvent faire autrement- respect de la souveraineté- mais, et en même temps, continuent de s'interdire à poser les questions qu'il faut pour briser le cercle vicieux du sous développement.

Les pays occidentaux n'ont ni le droit ni le courage de poser les questions qu'il faut soulever si l'on veut vraiment s'attaquer sérieusement au sous développement de l'Afrique. La concentration des richesses entre les mains d'une couche restreinte, l'aggravation du sous développement et son corollaire la paupérisation d'une importante part de la population risque de gonfler le nombre des candidats à l'immigration clandestine vers les pays développés et notamment européens. Dans ce cas de figure, l'Europe n'aura pas de choix : elle posera les vraies questions en s'adressant à l'interlocuteur qu'il faut bien interroger.

Sinon, le débat sera focalisé, dans le meilleur cas, sur les facteurs de la croissance économique (main d'œuvre qualifiée et emploi, capital technique et rôle économique de l'État interventionniste- infrastructures de base ; subventions et dépenses publiques... . Un objectif qui peut être atteint sans permettre, nécessairement, le développement.

Ahmed Saber



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Publicité...



**BESOIN D'UNE
HYPOTHÈQUE ?**
CONTACTEZ-NOUS

BADRE IZOUGGAGHEN
Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé
Cell.: 514 991-7738
Courriel : badre@mtgcentr.com
514-990-0391
10345 Papineau suite 220,
Montréal, QC, H2B 2A3



Une Façon intelligente d'obtenir une hypothèque

 **VISION
HYPOTHÈQUE**
Agence hypothécaire

B D I A SM **Bertrand
Deslauriers**
ATTORNEYS/AVOCATS
www.bdia.ca

J.F. Bertrand (Avocat)
83 Saint-Paul Ouest, Montréal (Québec) H2Y 1Z1 - CANADA
Tél: (514) 842-8051
E-mail: jf@bdia.ca

Toutes questions relatives aux deux domaines du droit reliées à l'immigration et à la citoyenneté canadienne.

Processing:

- Demandes de visas d'immigrants.
- Permis d'études.
- Permis de travail.
- Visa de visiteur.
- Regroupement familial (parrainage de conjoints, enfants et parents).
- Carte de résidence permanente.
- Demande de citoyenneté.

Litige:

- Solution de problèmes légaux.
- Demande de refuge.
- Demandes humanitaires.
- Contestations devant les tribunaux.

Préférable de communiquer par email et joindre la ou les lettres de problèmes s'il y a lieu: jf@bdia.ca

 **ÉCOLE DES CHAMPIONS OLYMPIQUES
DE TAEKWONDO**

**ÉCOLE DES
CHAMPIONS
OLYMPIQUES DE
TAEKWONDO**

**20%
DE RABAIS**

**INSCRIVEZ-VOUS
ET GAGNER**

**VOTRE
UNIFORME
GRATUIT !**

514.721.8173
WWW.ECOTAEKWONDO.COM

 **Plus de 30 ans à votre service. Merci!**

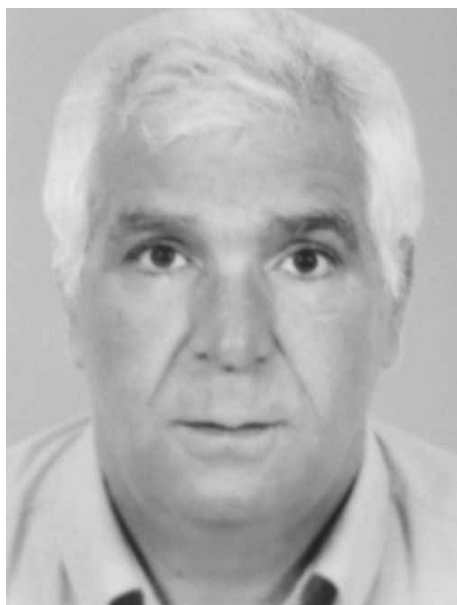
**Prix imbattables vers:
Casablanca, Alger,
Oran, Tunis, Beyrouth,
Abidjan, Dakar,
Nouakchott, Libreville !**

1118, Ste-Catherine O. Bureau 505 (Métro Peel)
Téléphone: (514) 878-9547
Sans frais: 1-877-353-6888

terratours 
PARTEZ EN CONFIANCE
<http://www.terratours.ca/>

Le Modèle de développement Marocain à la croisée des chemins

Les conditions de réussite d'un projet alternatif



Par A. Saber, Diplomate à la retraite

Montesquieu, avait écrit : « les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent ». Montesquieu, faut-il le rappeler, ambitionna de rationaliser le

politique.

Pour sa part, Agatha Christie est allée un peu plus loin et a voulu appeler les choses par leur nom ou comme diraient les français « appeler un chat un chat ». Elle a estimé : « qu'un peuple de moutons finit par engendrer un gouvernement de loups »

Romain Guilleaumes, qui a préféré loger sa pensée et sa réflexion à un niveau moins élevé, nous a légué une citation qui nous permettra de comprendre la différence entre le soi-disant politicien et l'Homme d'État. Guilleaumes avait affirmé que « le politicien vulgaire suit le peuple ; l'homme d'État le précède ».

Un homme politique marocain, pourtant d'une sincérité et d'une honnêteté exemplaires, s'est interdit de troquer sa casquette d'homme politique contre celle d'un homme d'État. Ainsi, au lieu de précéder ses électeurs a préféré les suivre. Le résultat de son mandat

gouvernemental était presque catastrophique pour tous les marocains, y compris ceux qui ont préféré accorder leur voix à d'autres partis politiques. Cet homme politique a eu le mérite de bousculer les usages et le paysage politique. Ses anecdotes, comme celle du chameau ou de la maternité ainsi que ses réactions virulentes aux provocations de ses adversaires politiques, ont fait de lui une « star politique ». Pour être en odeur de sainteté auprès du centre de gravité de la décision au Maroc, l'intéressé a pris des décisions qu'aucun de ses prédécesseurs n'ait voulu inscrire dans son registre.

Dans une conversation téléphonique, enregistrée et partagée sur le You Tube, un homme politique a eu recours à de « gros mots » et insultes pour attaquer ses adversaires. Interrogé sur la forme de son discours « vulgaire », a donné la réponse « que nous méritons ». Pour lui, sa façon de parler, les mots et le lexique auquel il a eu recours sont ceux qu'utilisent les Marocains dans leur communication quotidienne. Il n'a rien inventé. Il faut l'avouer, il n'avait pas totalement tort.

Évidemment, les peuples et les États qui se respectent doivent barrer la route au politicien vulgaire, faire évoluer les mentalités et émanciper les citoyens « moutons » en éduquant et formant, d'une façon appropriée, les jeunes d'aujourd'hui et électeurs de demain, pour que leurs gouvernements ne soient pas en deçà de leurs ambitions, en deçà de ce qu'ils méritent.

Le vendredi 13 octobre 2017, enco-

re une date à retenir dans l'Histoire politique du Maroc moderne, le souverain marocain, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a prononcé un discours constitutionnel dans lequel il a pointé du doigt les dysfonctionnements qui « sévissent à tous les paliers de l'administration et au niveau des conseils élus et des collectivités territoriales ». Le Chef de l'État a insisté, une fois de plus, sur la nécessité d'établir « une corrélation effective entre responsabilité et reddition des comptes ». Le moment et « la cible visée » étaient minutieusement choisis.

Le souverain marocain a saisi cette occasion pour formuler des critiques à l'égard du modèle de développement du pays et inviter toutes les institutions concernées à « reconsidérer le modèle de développement national qui s'avère aujourd'hui inapte à satisfaire les demandes pressantes et les besoins croissants des citoyens ... et à réaliser la justice sociale ».

Par ailleurs, il serait non sans importance de signaler que ce n'est pas la première fois que le Souverain Marocain, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, critique fermement et publiquement l'administration, certains responsables gouvernementaux et des représentants du peuple. En 2015, il a fermement critiqué le dysfonctionnement que connaissaient certains consulats du Royaume. Une année auparavant, il a pointé du doigt les inégalités sociales flagrantes et s'est demandé « où est la richesse ». Pour tout

À suivre : Page 11

La rubrique "Tribune Libre", dont le contenu ne reflète pas nécessairement notre ligne éditoriale ni nos opinions, est mise gracieusement à la disposition de nos lectrices et lecteurs.

Vous avez une Histoire personnelle, une plainte, une opinion qui vous tient à cœur et que vous voulez partager ?

Envoyez-nous votre texte par courriel à :

info@maghreb-canada.ca

Nous nous ferons un plaisir de vous publier



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



Le Modèle de développement Marocain à la croisée des chemins

Les conditions de réussite d'un projet alternatif *(Suite de la page 10)*

résumer et en une seule phrase, le Roi du Maroc a textuellement dit : « Si le Maroc a des avancées tangibles, la réalité confirme que cette richesse ne profite pas à tous les citoyens ».

Évidemment, une critique même acerbe et virulente, un rappel à l'ordre ou un recadrage n'auront aucun effet palpable s'ils ne sont pas suivis de mesures concrètes pour rectifier les trajectoires et sanctionner ceux qui ont failli, sciemment ou même par advertance, à leur mission. Une colère forte mais passagère n'aura aucun impact effectif sur le comportement futur et la mentalité néfaste et destructrice « des personnes visées ».

En 2005, le Maroc a adopté un ambitieux programme pour lutter contre la pauvreté et la précarité et l'exclusion dans le cadre de l'INDH (initiative nationale de développement humain). D'énormes efforts louables ont été entrepris et des budgets colossaux ont été affectés pour la mise en œuvre de cette initiative. Le résultat est décevant : le Maroc occupe une place décevante dans le classement mondial de l'IDH, derrière des pays qui ont, pour le moment, d'autres soucis que la satisfaction des besoins élémentaires de leur population.

Le taux d'emploi, surtout des jeunes, la qualité de l'enseignement, le taux d'alphabétisation, la couverture médicale placent le Maroc derrière des pays moins lotis en res-

sources économiques et humaines.

Pour conquérir la place et le rang qu'il mérite, le Maroc a besoin d'un nouveau modèle économique qui évitera les conséquences désastreuses du néo libéralisme par des mesures de solidarité sociale, sans dénaturer les conditions de l'économie de marché dont la libre concurrence.

Les conditions nécessaires à la réussite d'un tel modèle économique et d'un nouveau projet sociétal sont multiples. Les économistes, sociologues et hommes politiques doivent être chargés de l'inventaire des conditions requises. Parmi celles-ci, on peut citer :

- Un enseignement de qualité centré sur le développement de l'intelligence et de l'esprit critique et non sur la mémorisation connaissances ;
- La propagation d'une culture et d'une éducation inculquant des valeurs (respect d'autrui, non agressivité physique ou verbale, respect des droits de l'autre, sincérité et honnêteté, rejet de toute tâche qu'on ne peut pas accomplir convenablement, protection de l'environnement et préservation de tout ce qui est commun.... ;
- Une couverture médicale satisfaisante car le rendement dépend de l'état physique de l'homme ;
- Une justice efficace et rapide ;

- Une redistribution plus au moins équitable des revenus. Une bonne répartition de la richesse stimule la dépense et partant la production : Lier la responsabilité à la reddition des comptes et prévoir des sanctions lourdes pour dissuader les futurs contrevenants. Dans ce cas, la responsabilité fera peur à ceux qui n'ont pas les compétences requises pour l'assumer. La responsabilité et la gestion de la chose publique n'est pas un jeu d'enfants, c'est une lourde commande, qui ne tolère pas qu'elle soit conçue et raisonnée autrement.

Pour que nous ayons droit au Maroc que nous souhaitons, il faut commencer par le commencement, c'est à dire par décortiquer les différentes variables du comportement du Marocain pour s'attaquer aux incohérences et aux contradictions multiples.

Un exemple simple suffit pour comprendre le comportement du Marocain et ses conséquences sur sa propre personne et sur la communauté.

Pour exprimer sa joie, le joueur de foot marocain enlève son maillot après une concrétisation (but), tout en sachant que ce geste lui coûtera un carton jaune ou même rouge s'il est déjà averti. Dans le langage footballistique, le carton rouge est synonyme d'expulsion qui perturbera le dispositif tactique du staff technique

et donnera un avantage inespéré à l'équipe adverse. Tout ceci est vécu dans un championnat qu'on qualifie de professionnel.

C'est un exemple simple mais à méditer car il peut nous renseigner sur le comportement d'une bonne partie des jeunes marocains. Pour être réaliste et réalisable, un modèle de développement doit viser la satisfaction des besoins de l'Homme. Un Homme qu'il faut bien comprendre pour mieux le préparer à accepter les changements qualitatifs que nécessite un vrai développement, dont notamment l'abandon volontaire des mentalités archaïques et des comportements irrationnels qui peuvent anéantir tous les efforts de l'État visant le développement du pays.

Enfin, il faut garder présent à l'esprit le fait que l'échec d'un modèle de développement peut résulter de la prévarication, de la corruption, du manque de suivi mais aussi d'un mauvais choix des investissements, d'un mauvais choix des responsables chargés de la conception et de l'exécution (clientélisme ..) et d'une mauvaise répartition géographique de l'effort entrepris.

Maghreb Canada Express est à la Recherche de Vendeurs et de Vendeuses de Publicité

Commission allant de 15 % à 25 %

Et vous toucherez la commission tant et aussi longtemps que votre client affiche sa Publicité au Journal !

Écrire à : elfouladi@videotron.ca



Espagne

La Catalogne peut-elle se passer de Madrid ?



Par Mustapha Bouhaddar

Il y a quelques semaines avant que le cas de la Catalogne fasse la une, j'avais une vague idée sur la volonté des Catalans d'acquiescer leurs indépendances. Comme un Français lambda, je partais souvent en week-end à Barcelone, car il y a toujours des formules alléchantes et intéressantes qui permettent à n'importe quel jeune de passer du bon temps à Barcelone pour presque rien.

En discutant avec quelques catalans au coin d'un Bar ou avec un chauffeur de taxi, j'ai appris que la Catalogne a une identité très forte : elle a sa propre langue (le catalan), un hymne qui s'appelle « *Los segadores* » (cela veut dire « les moissonneurs » en catalan) et même un drapeau avec des rayures rouge et or.

La Catalogne est aussi une région autonome, c'est-à-dire qu'elle peut prendre des décisions dans certains domaines, comme la santé ou l'éducation, sans demander son avis au gouvernement espagnol. Enfin, cette région gagne beaucoup d'argent grâce au tourisme et une partie des Catalans ne souhaite pas partager ces richesses avec le reste du pays.

Le bras de fer avec Madrid

Le 27 octobre dernier, la tension atteint un nouveau sommet. Alors que le vote du Sénat est prévu en fin de journée, le parlement catalan décide d'adopter une motion proclamant l'indépendance de la Catalogne.

A partir de ce moment, tout s'enchaîne : dans la soirée, le Sénat espagnol destitue Carles Puigdemont ainsi que son gouvernement et convoque des élections le 21 décembre. La Catalogne est également mise sous tutelle par le gouvernement central, en vertu de l'article 155.

La communauté internationale soutient inconditionnellement Madrid et aucun pays européen ne reconnaît l'indépendance catalane.

La dernière étape en date du bras de fer entre Madrid et Barcelone est judiciaire : le 3 novembre, la juge de l'Audience nationale espagnole Carmen Lamela émet un mandat d'arrêt européen contre Carles Puigdemont. L'ancien président est poursuivi pour sédition, rébellion et détournement de fonds publics.

Comme on peut le lire sur le site « Les Echos.fr » sous la plume d'Etienne Combi, depuis le 30 octobre, Carles Puigdemont, s'est en effet réfugié à Bruxelles avec cinq de ses ministres. Le 31 octobre, dans une conférence de presse mêlant français, catalan et anglais, Carles Puigdemont a affirmé vouloir mettre « au cœur des institutions européennes » le problème catalan. Même s'il assure « ne pas fuir ses responsabilités ni la justice », l'ancien président catalan ne se rend pas à la convocation de l'Audience nationale espagnole le 2 novembre. Le parquet espagnol a demandé à une juge madrilène d'émettre un mandat d'arrêt européen, qui serait adressé à la Belgique.

Vendredi, le leader indépendantiste s'est dit prêt à collaborer avec « la justice, mais la vraie justice », insinuant

que la justice espagnole était « évidemment politisée ». Il a aussi confié son souhait de se présenter aux élections du 21 décembre prochain, dont il « respectera le résultat ». L'Histoire reste encore à écrire pour la Catalogne et l'Espagne.

La dépendance de la Catalogne est une illusion

L'ancien premier ministre français d'origine catalane, Manuel Valls qui a été naturalisé français dans les années 80, trouve que l'indépendance de la Catalogne est une illusion.

En effet, sur Europe 1, le 28 octobre dernier, il a déploré que les mouvements indépendantistes aient fait de fausses promesses aux Catalans, menant à une indépendance dangereuse.

Manuel Valls estime que l'indépendance proclamée vendredi repose sur des fausses promesses enracinées depuis de nombreuses années dans la population. "La société catalane est très divisée. Elle a été travaillée pendant plusieurs années par les mouvements indépendantistes. Il y a des gens à qui on a fait croire que l'indépendance était possible, sans conséquences, qu'on pouvait sortir de l'Espagne en restant membre de l'UE et de la zone euro, que les entreprises locales resteraient et que d'autres viendraient même s'installer en Catalogne. C'est une illusion", dénonce le natif de Barcelone.

Quand on met en cause d'État, la Nation, son unité, ce sont des faits particulièrement graves

Manuel Valls estime que le gouvernement espagnol a pris la bonne décision, les conséquences du séparatisme sont passibles de la loi, dans n'importe quel pays. Quand on met en cause d'État, la Nation, son unité, ce sont des faits particulièrement graves. L'ancien Premier ministre demande toutefois à ce que "le dialogue s'organise après les élections". "Madrid a suspendu les dirigeants de l'autono-

mie catalane, pas l'autonomie en elle-même. L'Espagne n'a pas envie que cette situation perdure", explique-t-il.

Sur un plan plus personnel, Manuel Valls s'inquiète de voir la région qui l'a vu naître perdre son identité. "Barcelone, c'est une marque que tout le monde connaît. C'est plus qu'un club de football, c'est Gaudi, c'est les vacances, la mer. C'est une ville-monde, une ville ouverte. Et là, on lui propose de se replier sur elle-même", regrette-t-il. Il conclut : "On peut être catalaniste et opposé à l'indépendance".

Une grande partie de la Catalogne ne souhaite pas se détacher de l'Espagne

Quand j'étais à l'université, j'ai croisé des étudiants comoriens qui n'avaient cessé de critiquer leurs indépendances, une indépendance que leurs parents ont acquiescé durement. Quelques années plus tard, alors que j'étais bénévole dans une association qui aide les sans-papiers à régulariser leurs situations, il y avait à ma grande surprise, parmi ces derniers des Comoriens. C'est vrai que les Comores ont eu leur indépendance en 1960, et je me suis rendu compte que cette dernière, n'a servi à rien, ne serait-ce que pour ces pauvres travailleurs clandestins qui seraient français s'ils étaient nés avant l'indépendance, et n'auraient aucun mal à travailler en toute impunité sur le territoire français.

Que va devenir la Catalogne, sans Madrid, et l'Europe ? Je pense que ce sont les jeunes qui vont subir les conséquences de l'indépendance de la Catalogne, comme c'est le cas pour les jeunes anglais dont la majorité n'a pas voté le Brexit.

Rappelons que la Catalogne a vu naître Antoni Gaudí, Salvador Dalí, Mercè Rodoreda, et Montserrat Caballé, des génies universels et sans frontières.



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Associations en Action...



Conseil de la Coopération de l'Ontario

Faouzi Metouilli, l'un des deux lauréats d'excellence collective 2017



Faouzi Metouilli a reçu le Lauréat d'excellence collective individuel. Ce Lauréat reconnaît solennellement la contribution exceptionnelle d'un individu dans sa coopérative, son entreprise sociale ou sa communauté par le dévouement exceptionnel, l'implication et la promotion du développement socio-économique par le biais de la coopération.

Faouzi Metouilli démontre un engagement exceptionnel envers la francophonie et sa communauté. Il est un membre de l'exécutif de la radio communautaire CHOQ-FM et de l'Association marocaine de Toronto et ex-délégué du Congrès des Marocains du Canada. Il est engagé en faveur de l'inclusion et du développement de l'appartenance en organisant plusieurs événements et séminaires pour la communauté francophone et marocaine. Par exemple, il a joué un rôle de leader dans les journées marocaines à Toronto, plusieurs séminaires financiers et une rencontre d'entrepreneurs.

Les Lauréats ont été dévoilés lors de l'Assemblée générale annuelle du CCO à la Cité collégiale le 27 octobre dans le cadre du Congrès de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario.

À propos du CCO : Le Conseil de la coopération de l'Ontario est l'organisme par excellence pour l'éducation, la promotion, la concertation et l'offre de services-conseils en vue d'assurer un développement durable des coopératives et entreprises sociales francophones en Ontario.

Source : *Conseil de la coopération de l'Ontario*

Deux acteurs clés du mouvement des entreprises collectives de l'Ontario ont été récompensés par un Lauréat d'excellence collective institutionnel et un Lauréat d'excellence collective individuel du Conseil de la coopération de l'Ontario (CCO).

Les Centres Desjardins Entreprises (CDE) ont reçu le Lauréat d'excellence collective institutionnel, lequel est remis à une coopérative ou une entreprise sociale pour souligner la contribution au rayonnement de l'économie sociale et solidaire en Ontario.

Les CDE sont des outils d'inter-coopération que les caisses populaires Desjardins de l'Ontario se sont données afin de combiner leurs ressources et d'offrir à leurs membres entreprises toute l'expertise nécessaire pour les appuyer dans leurs activités. Les CDE contribuent au rayonnement du plus grand réseau financier coopératif au Canada, et ils ont soutenu plus de 10 projets pour un financement total de 436 200 \$ depuis le début de la livraison du programme Entreprise sociale Ontario en partenariat avec le CCO et L'Alliance des caisses populaires de l'Ontario.

الجمعية الإسلامية لشمال مونتريال
AMMN ASSOCIATION MUSULMANE DE MONTRÉAL-NORD

تنظيم
الدورة العلمية السادسة

تحت عنوان
الأسرة المسلمة في الغرب
الإكراهات والتحديات وفهم الأقليات

في أيام 01-15
12/2017

على الساعة 7h30

كل يوم بعد صلاة العشاء
تحت إشراف

الدكتور زين العابدين بلانفريج
أسناد الدراسات الإسلامية جامعة الحسن الثاني بالدار البيضاء، المغرب

المحور الأول: توصيف لمشاكل الأسرة المسلمة في الغرب ومحددات الحياة الزوجية وأسبابها ودوافعها.
المحور الثاني: تحديات الأسرة المسلمة في الغرب: المشاكل التي تواجهها مثل التعليم، الحجاب والاندماج المتكامل.
المحور الثالث: من فهم الأسرة المسلمة في الغرب: الزواج، الطلاق، الناح، النضاج، الحلال في الطعام والشراب، والمعاملات الجائزة وغير الجائزة
سوف يتم البث المباشر لجميع حلقات الدورة العلمية السادسة على موقع الفيسبوك

10395, Avenue Pelletier, Montréal-Nord H1H 3R2 Tél.: 514.325.7322 www.ammn.ca Facebook #AMMN



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



Vient de paraître

Les Devenir littéraire maghrébin



Lamia Bereksi Meddahi, auteure de la première thèse de doctorat sur le dramaturge algérien Abdelkader Alloula, rassemble dans *Le devenir littéraire maghrébin* des auteurs algériens, marocains et tunisiens. Assia Djébar, Rachid Boudjedra, Yassir Benmiloud, Kamel Daoud, Rénia Aouadène, Karim Nasseri, Youcef M.D, Fouad Laroui, Chedly El Okby.

A travers le choix des textes, elle démontre comment se construisent les pensées lorsque la langue utilisée est considérée comme étrangère. Cet ouvrage s'ouvre par deux études sur l'écrivaine Assia Djébar. *Écriture post-coloniale et recherche de l'identité dans les œuvres de Assia Djébar* et *Nulle part de la maison de mon père ou la recherche des points d'ancrage*. Dans le premier article, il est question de trouver des points de repère pour se situer par rapport à la langue française. Les romans *Vaste est la prison* et *L'amour, la Fantasia*, placent le lecteur dans un univers où la langue est un réel moyen de libération.

La France qui a occupé l'Algérie pendant cent trente-deux ans a laissé la langue comme « butin de guerre » terme emprunté à Kateb Yacine et « bien vacant » comme la considère Kamel Daoud. Cette langue utilisée devient un outil pour signer sa différence. L'article *Nulle part de la maison de mon père ou la recherche des points d'ancrage* met en exergue la vie d'Assia Djébar où elle se livre à cœur ouvert, racontant ses frustrations, ses amours, ses peurs, ses peines.

Ces différents sentiments l'ont poussé à s'interroger sur la place à occuper dans la maison de son père.

Dans « *FIS de la haine ou contre la politisation de l'islam chez Rachid Boudjedra* », elle décortique un ensemble de situations invitant le lecteur à avoir un esprit critique et non simplement à lire ce qui a été écrit. *La voie du changement de Comme il a dit lui d'Y.B à Allah superstar*, qui a fait l'objet d'une communication à Bayreuth (Allemagne) en 2010 met en lumière les transformations qui se sont opérées au sein des œuvres de Y.B après 1990 et comment l'auteur était dans la nécessité de faire une autopsie d'une société au bord de l'agonie.

Quant à l'étude intitulée *Meursault contre-enquête de Kamel Daoud : Le besoin de prendre sa revanche sur l'histoire* est un voyage qui interroge la mémoire. Kamel Daoud donne la parole à cet Arabe qui n'était point nommé chez Albert Camus. Le voyage au cœur de l'histoire donne à la victime une occasion de prendre sa revanche.

L'étude « *À la rencontre de l'Autre dans Nedjma et Guillaume de Rénia Aouadène* » montre que Nedjma et Guillaume, deux prénoms de cultures différentes représentent les freins de la religion derrière lesquels la société se cache. En prenant comme support la guerre d'Algérie, l'amour de l'autre ne devient possible qu'en occultant tous les blocages.

Dans *Noces et funérailles et Chroniques d'un enfant du hammam de Karim Nasseri* une grande souffrance est perceptible quant au comportement agressif du père. L'étude *Nuisible présence du père dans les romans de Karim Nasseri* se consacre de voir dans quelle mesure un homme peut faire naître la haine dans le cœur de ses enfants avec son esprit dictateur.

Des situations multiples sont évoquées prouvant le malaise ressenti. *La mélancolie, entre désespoir et besoin de rebondir dans Je rêve d'une autre vie de Youcef M.D* est une communication présentée à un colloque qui s'est tenu à l'université Moulay Ismaïl à Meknès au Maroc. Elle retrace le parcours d'un homme errant dans un pays étranger et où le sentiment de la mélancolie n'est pas

un frein mais un moteur pour montrer sa propre différence.

L'historicité dans les tribulations du dernier Sijilmassi de Fouad Laroui, objet d'une communication en France (Besançon) présente les dérives du personnage principal de ce roman qui revient dans son village natal Azemmour. Lui qui a vécu à l'étranger où le rythme est accéléré, il replonge dans le ralentissement. Les pensées sont différentes, les visions divergent. Dans le va et vient entre la vie quotidienne et l'Histoire, l'auteur laisse transparaître les contradictions générées par le système Oriental et Occidental en ne lésinant pas sur la dérision et l'humour.

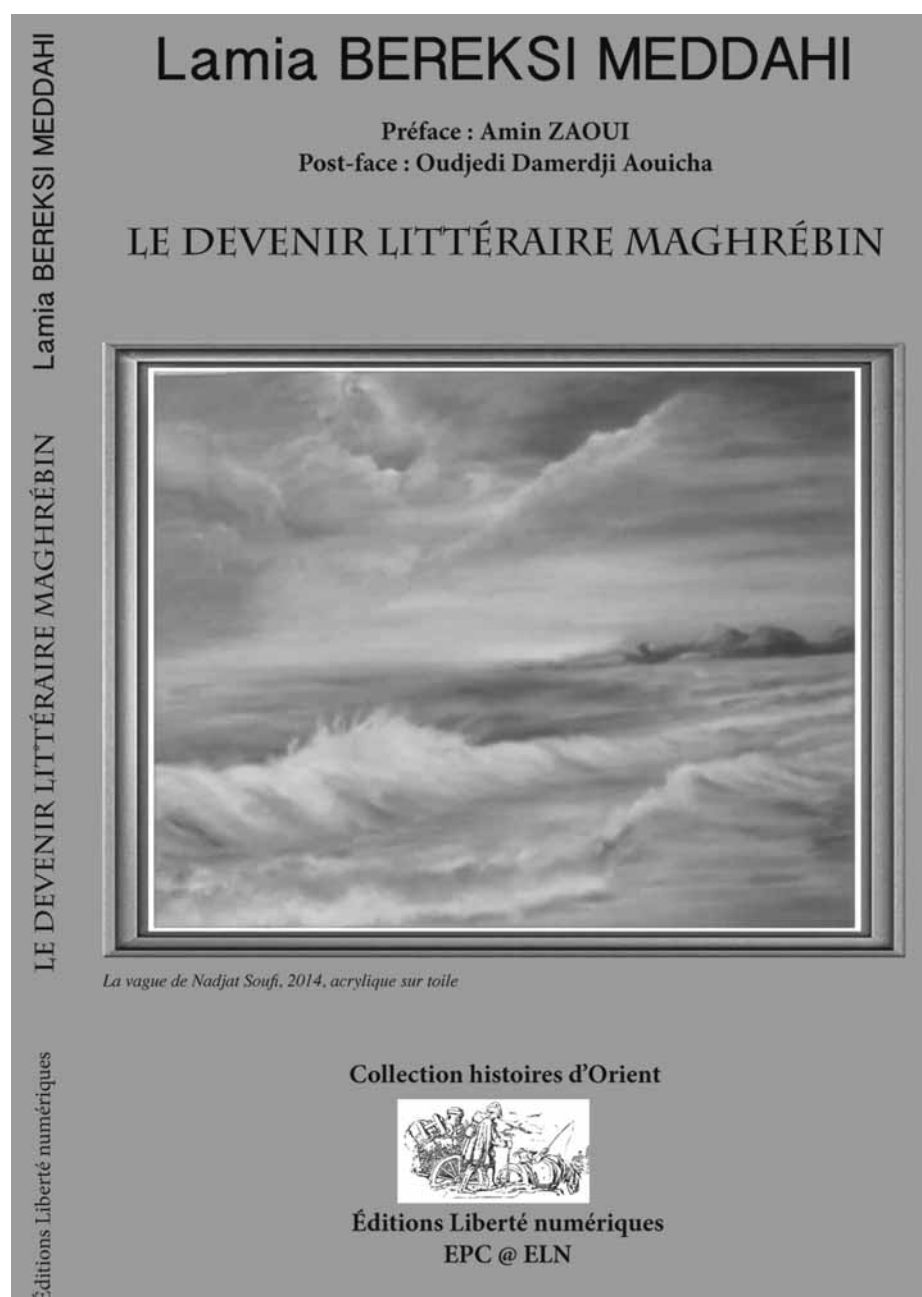
La dernière étude qui clôt cet ouvrage est consacrée au roman d'un écrivain tunisien. Dans « *Quête et enquête dans Le bâtonnier de Chedly El Okby* », une enquête est menée pour s'avérer comme une fonction prémonitoire à la révolution du jasmin.

Au sujet de l'auteure

Lamia Bereksi Meddahi est née à Tlemcen (Algérie). Sa thèse a été publiée sous le titre Abdelkader Alloula : Culture populaire et jeux d'écriture dans l'œuvre théâtrale aux éditions l'Harmattan. Elle enseigne à l'université Paris XII et a participé à de nombreux colloques internationaux (Allemagne, Canada, Russie, Roumanie, Maroc, Tunisie, Algérie). Elle axe ses recherches sur la littérature maghrébine et le théâtre dans le monde arabe.

Elle a déjà publié un roman intitulé *La famille disséminée* aux éditions Marsa, une pièce de théâtre *Dialogues de sourds* aux éditions l'Harmattan. Elle occupe la rubrique culture dans l'initiative, journal publié à Montréal.

Source : Ric Le Ray, Les Éditions Libertés Numériques



PRATIQUEZ LE SPORT DU TIR À LA CIBLE

Cours canadien de sécurité dans
le maniement des armes à feu à
autorisation restreinte - **CCSMAFAR**

Pour le tir récréatif ou pour les
emplois qui exigent le port d'arme

Coût : 85 \$
matériel inclus

Tél. : 514 252-3056
Sans frais : 1 888 514-7847

www.fqtir.qc.ca

Fédération ●●●
Québécoise de Tir